



BRÈVES STATISTIQUES

Baccalauréat session de juin 2026 - A l'issue du 2nd groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand



A la session de juin 2026 du baccalauréat, 12 094 candidats se sont présentés à l'examen dans l'académie de Clermont-Ferrand (-100 candidats par rapport à 2025).

Tous baccalauréats confondus, le taux de réussite académique est de 91,3 % à l'issue des épreuves de rattrapage, en légère baisse par rapport à 2025 (-0,7 point). Le taux de réussite du baccalauréat général est de 96,6 %, quasi stable (-0,2 point), celui de la voie technologique diminue nettement (-2,1 points à 88,8 %) et le baccalauréat professionnel est en légère baisse de 0,7 point, à 83,3 %.

Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DROM		Académie de Clermont-Ferrand								Total	
	Taux de réussite		Premier groupe d'épreuves				Second groupe		Admis	Taux de réussite	juin 2025	juin 2026
	juin 2025	juin 2026	Présents	Admis	Taux de réussite	Ajournés	Présents	Admis				
Baccalauréat Général	96,4 %	95,9 %	6 313	5 804	91,9 %	97	412	294	6 098	96,8 %		96,6 %
ST2S	92,2 %	91,2 %	437	375	85,8 %	3	59	27	402	92,8 %		92,0 %
STD2A	97,9 %	97,8 %	96	95	99,0 %	0	1	1	96	98,9 %		100,0 %
STHR	97,2 %	96,1 %	63	57	90,5 %	1	5	2	59	98,0 %		93,7 %
STI2D	90,1 %	90,6 %	427	370	86,7 %	17	40	16	386	93,9 %		90,4 %
STL	91,5 %	90,0 %	119	116	97,5 %	1	2	0	116	96,0 %		97,5 %
STMG	90,3 %	89,0 %	1 143	782	68,4 %	77	284	189	971	87,4 %		85,0 %
Baccalauréat Technologique	90,9 %	90,1 %	2 285	1 795	78,6 %	99	391	235	2 030	90,9 %		88,8 %
Total Général et Technologique	94,9 %	94,3 %	8 598	7 599	88,4 %	196	803	529	8 128	95,3 %		94,5 %
Production	81,8 %	82,2 %	1 576	1 236	78,4 %	257	83	52	1 288	82,4 %		81,7 %
Services	84,5 %	84,7 %	1 920	1 568	81,7 %	256	96	55	1 623	85,4 %		84,5 %
Baccalauréat Professionnel	83,3 %	83,6 %	3 496	2 804	80,2 %	513	179	107	2 911	84,0 %		83,3 %
Total tous baccalauréats	91,9 %	91,5 %	12 094	10 403	86,0 %	709	982	636	11 039	92,0 %		91,3 %

Lecture : A la session de juin 2026, 437 candidats se sont présentés dans la série ST2S, 402 ont été reçus à l'issue du second groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 92,0 %. Le taux national de cette série à la session de juin 2026 est de 91,2 %.

Source : MENESR - CYCLADES

■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 52,2 % des présents tous baccalauréats confondus.

Dans l'académie, le taux de réussite, de 96,6 %, est en très légère baisse par rapport à 2025 (-0,2 point).

Ce taux de réussite reste supérieur au résultat national (+0,7 point).

■ Baccalauréat technologique :

18,9 % des candidats présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 88,8 %, est nettement inférieur à celui de 2025 (-2,1 points). Il est aussi inférieur au résultat national (-1,3 point).

Trois séries sont en nette baisse : STHR (-4,3 pts à 93,7 %), STI2D (-3,5 pts à 90,4 %) et STMG (-2,5 pts à 85,0 %). Deux séries sont en hausse : +1,5 point en STL (97,5 %) et +1,1 point en STD2A (100,0 %).

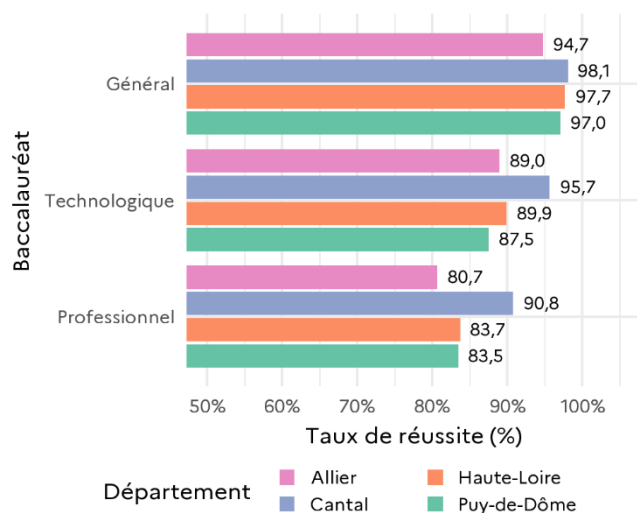
■ Baccalauréat professionnel :

28,9 % des candidats présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 83,3 %, est de nouveau légèrement inférieur au résultat national (-0,3 point).

Le taux de réussite académique est en baisse de 0,7 point après une hausse en 2024 (+0,7 point) ; il diminue presque autant dans le domaine de la production (-0,7 point) que dans celui des services (-0,9 point).

Résultats par département (hors enseignement à distance)



Lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 94,7 % pour le département de l'Allier.

Source : MENESR - CYCLADES

A l'issue du second groupe, le département du Cantal affiche le plus haut taux de réussite tous baccalauréats confondus avec 95,5 % de candidats diplômés. La Haute-Loire est en retrait de 2,5 points avec 93,0 %. Les deux autres départements suivent : 91,3 % dans le Puy-de-Dôme et 89,1 % dans l'Allier.

Les bacheliers les plus nombreux sont issus du Puy-de-Dôme : la moitié des bacheliers de l'académie (50,7 %) y ont obtenu leur baccalauréat.

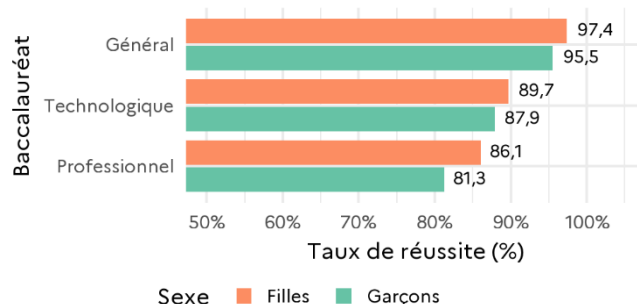
Au baccalauréat général, les taux de réussite se situent entre 94,7 % pour l'Allier et 98,1 % pour le Cantal, en passant par le Puy-de-Dôme (97,0 %) et par la Haute-Loire (97,7 %).

Au baccalauréat technologique, le meilleur taux de réussite est nettement obtenu par le Cantal : 95,7 %. Ce résultat est supérieur de 5,8 points à celui de la Haute-Loire (89,9 %). Avec 89,0 %, l'Allier suit d'assez près (-0,9 point), et le Puy-de-Dôme obtient 87,5 % (-1,5 point).

Avec 90,8 %, le Cantal obtient, de très loin, le taux de réussite le plus élevé dans la voie professionnelle. La Haute-Loire (83,7 %) et le Puy-de-Dôme (83,5 %) sont, respectivement, 7,1 points et 7,3 points en-dessous. L'Allier ferme la marche avec encore 2,8 points de moins.

Ainsi, à l'issue des épreuves de rattrapage, les quatre départements de l'académie sont plutôt homogènes en termes de réussite au baccalauréat général. Les résultats sont par contre bien plus hétérogènes en ce qui concerne les baccalauréats technologique et professionnel.

Résultats filles/garçons



Lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 97,4 % au baccalauréat général, contre 95,5 % pour les garçons.

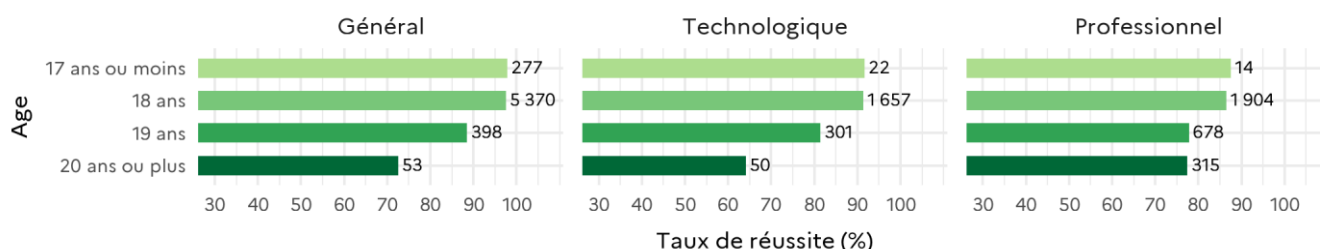
Source : MENESR - CYCLADES

La proportion de bachelières parmi les candidats admis (52,7 %) est supérieure à celle observée à la

session 2025 (51,6 %). L'académie compte 603 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+382) et par un taux de réussite supérieur pour les filles tous baccalauréats confondus : 93,3 % contre 89,1 % pour les garçons, soit un écart de 4,2 points.

L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat professionnel (+4,8 points). En voie générale comme en voie technologique, l'écart en faveur des filles est bien présent mais moins important (respectivement +1,9 point et +1,8 point pour les filles).

Résultats par âge



Lecture : 5 370 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 97,5 %.

Source : MENESR - CYCLADES

Quel que soit le baccalauréat considéré, l'essentiel des diplômés ont 18 ou 19 ans. Ils constituent 94,6 % des admis dans la voie générale, 96,5 % des admis dans la voie technologique et 88,7 % dans la voie professionnelle. Dans cette dernière, près de 1 candidat sur 8 est âgé de 20 ans ou plus (1 sur 50 dans les voies générale et technologique).

Le retard scolaire tend à diminuer le taux de réussite: au baccalauréat général, 97,5 % des '18 ans' sont admis contre 72,6 % des '20 ans ou plus'. Aux mêmes âges, les taux respectifs sont de 91,4 % et 64,1 % dans la voie technologique et de 86,5 % et 77,4 % dans la voie professionnelle (ici toutefois le taux est de 88,2 % chez les 23 ans et plus).

Résultats selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du 1^{er} responsable légal

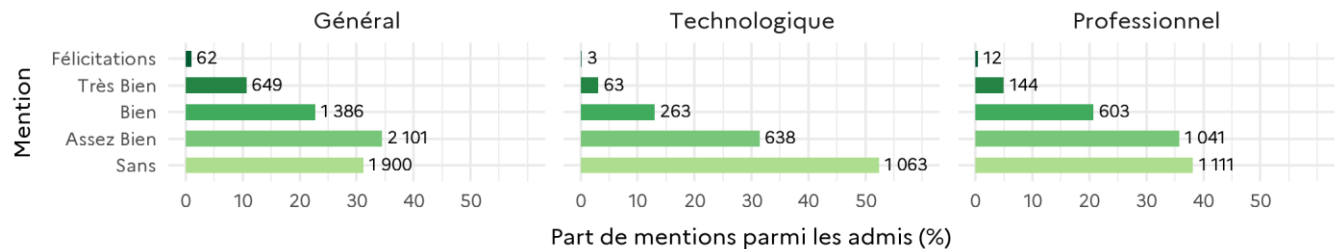
PCS du 1 ^{er} responsable légal	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	101	100,0	32	97,0	42	93,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	444	95,7	154	89,5	190	84,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 872	98,4	333	92,5	238	89,5
Professions intermédiaires	1 333	98,4	450	90,7	474	90,1
Employés	1 335	96,1	602	88,8	774	84,0
Ouvriers	438	92,2	190	87,2	428	81,8
Retraités	57	98,3	17	85,0	43	84,3
Autres personnes sans activité professionnelle	345	90,1	168	83,6	388	76,4
Non renseigné	173	93,0	84	78,5	334	77,5

Lecture: Les candidats dont le 1^{er} représentant légal est agriculteur exploitant obtiennent un taux de réussite de 100,0 % au baccalauréat général.
Source: MENESR - CYCLADES

Les candidats dont le 1^{er} responsable légal est 'agriculteurs exploitants' obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général (100,0 %), suivis par ceux de 'cadre [ou de] profession intellectuelle supérieure' (CPIS) et de professions intermédiaires (98,4%) puis de retraités (98,3 %). L'écart de réussite est de 8,3 points entre enfants de CPIS et ceux des 'autres personnes sans activité professionnelle'.
Ce sont également les enfants d'agriculteurs exploitants qui obtiennent le meilleur taux de réussite aux baccalauréats technologique (97,0 %) et professionnelle (93,3 %). Dans la voie technologique, les enfants des CPIS suivent mais

avec 4,5 points de moins. Dans la voie professionnelle, les enfants des professions intermédiaires obtiennent 90,1 %, soit 2,2 points de moins que les enfants d'agriculteurs exploitants. Les enfants de CPIS sont nettement les plus nombreux des bacheliers généraux (30,7 %), devant ceux des employés et de professions intermédiaires (21,9 %). Dans la voie technologique, les enfants d'employés sont les plus nombreux (29,7 %), suivis par ceux des professions intermédiaires (22,2 %). Dans la voie professionnelle, les plus nombreux sont également les enfants d'employés (26,6 %), loin devant ceux des professions intermédiaires (16,3 %).

Les mentions

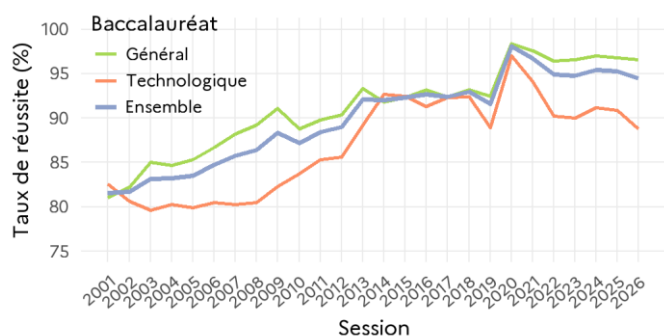


Lecture: 2 101 lauréats du baccalauréat général, soit 34,5 % des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.
Source: MENESR - CYCLADES

Tous baccalauréats confondus, la part de mentions parmi les admis est en légère baisse par rapport à la session 2025 (-0,6 point, de 63,7 % à 63,1 %) : 68,8 % des admis au baccalauréat général (-1,0 point), 47,6 % au baccalauréat technologique (+0,5 point) et 61,8 % dans la voie professionnelle (-0,7 point).

La proportion de bacheliers avec une mention 'bien', 'très bien' ou les félicitations du jury, est nettement plus élevée dans la voie générale (34,4 %) que dans les voies technologique (16,2 %) et professionnelle (26,1 %).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général 2012 était de 81,1 %.

Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Depuis 2012, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 5,5 points. Toutefois, entre 2013 et 2019, ce taux était relativement stable (autour de 92 %), avec des fluctuations annuelles généralement inférieures à 1,0 point. L'amplitude de ces fluctuations était un peu plus grande pour la voie technologique.

Lors de la session 2020, le taux de réussite des voies générale et technologique a fortement augmenté (+6,5 points). Il recule de 1,4 point à la session 2021 et de 1,8 point en 2022. Le taux de réussite est relativement stable depuis, en baisse toutefois de 0,9 point cette année, à 94,5 %.

Nouveau baccalauréat (depuis la session 2021)

Le nouveau baccalauréat comporte un contrôle continu qui compte pour 40 % de la note finale, ainsi que des épreuves terminales (60 % de la note finale). En voie générale, ces dernières sont constituées de 2 épreuves communes et de 2 disciplines de spécialité, les séries Economique et Social, Littéraire et Scientifique disparaissant. En voie technologique, l'organisation en séries est maintenue et ces dernières bénéficient toutes d'enseignements communs, complétés par des enseignements spécifiques et des enseignements facultatifs.

Pour plus d'informations : [Dossier de présentation du baccalauréat 2024](#) et [Réussir au lycée](#)

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application CYCLADES). Les modalités d'extraction de données peuvent éventuellement induire un différentiel de quelques candidats entre les statistiques nationales et académiques.

Le champ comprend tous les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand, quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue). Par contre, les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas pris en compte.

Les données sont provisoires car elles peuvent encore évoluer pour quelques candidats et n'intègrent pas la session de remplacement (septembre).

Définitions

Premier groupe d'épreuves : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Depuis le nouveau baccalauréat, la notion de candidat « présent » est aussi tributaire du contrôle continu.

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : Candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Auteur

Stéphane Frugier

Service prospective et statistique (SPS)

Service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SIASEPP)

Siasepp-sps@ac-clermont.fr

Plus d'information

<https://www.ac-clermont.fr/publications-et-statistiques-121886>

ISSN 2402-659X